



Joseph Boussinesq (1842 - 1929)

Le Comité Français de Mécanique des Sols et de Géotechnique (CFMS) a décidé de créer en 2021 le :

PRIX JOSEPH BOUSSINESQ

Ce prix de thèse du CFMS sera décerné tous les deux ans (années impaires).

Il vise à distinguer l'auteur de la thèse de doctorat la plus remarquable, achevée dans une institution française à chaque exercice biennal, sur l'un des sujets concernant le CFMS, à savoir des recherches intéressant directement ou indirectement la mécanique des sols et la géotechnique, ainsi que les techniques spécifiques concernant les travaux en interaction avec les terrains.

Le prix de thèse du CFMS vient en complément du prix Jean Kerisel déjà existant, décerné tous les deux ans (années paires) et qui récompense de jeunes professionnels ou chercheurs ayant contribué de manière significative à l'amélioration des analyses, des méthodes et des techniques utilisées en Mécanique des sols et en Géotechnique.

Le prix d'un montant de 2 000 € est décerné par le jury du CFMS après audition des candidats sélectionnés sur dossier. La remise du diplôme du prix de thèse du CFMS aura lieu lors d'une cérémonie organisée par le CFMS (e.g. une journée scientifique et technique, l'Assemblée Générale du CFMS ou les JNGG), par le président du CFMS. Lors de la cérémonie, le gagnant doit donner une conférence de préférence en langue française à la communauté géotechnique, sur le sujet de la thèse.

Seules les thèses soutenues au cours des années civiles 2021-2022 peuvent concourir. La soutenance doit idéalement avoir été annoncée sur le site de la Revue Française de Géotechnique (<https://www.geotechnique-journal.org/annoncer-une-soutenance>). Aucune limite d'âge n'est imposée.

Le règlement complet du prix est disponible sur le site www.geotechnique.org du CFMS.

Les inscriptions se feront via un document de 4 pages maximum à envoyer par le candidat au siège du CFMS par courriel (president-cfms@geotechnique.org).

Le document d'inscription doit comporter au maximum quatre pages, en format libre, contenant obligatoirement: titre de la thèse, lieu et date de soutenance, noms des encadrants, noms des membres du jury, résumé (avec illustrations si possible).

La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au **15 JANVIER 2023**.

La présentation orale des mémoires de thèse par les candidats retenus aura lieu devant un jury présidé par le président du CFMS, lors d'une séance spéciale qui se tiendra en **avril 2023** à Paris.